

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. – Fax : 01.40.54.00.66.
www.umespe.com – umespe@club-internet.fr – contact@umespe.com

NEWSLETTER N° 1
NEGOCIATION CONVENTIONNELLE du 24 Février 2016

Première séance de présentation du timing des étapes de la négociation conventionnelle.

Le Directeur Général met en avant les attentes des patients avec des tensions importantes et a souligné la nécessité du virage de l'ambulatoire et une meilleure efficacité des prises en charge.

Rappel du bilan conventionnel qui a été souligné dans les orientations de l'UNCAM avec 660 millions d'euros de prise en charge de l'ancienne convention.

Il est donné les perspectives de travail et quelques éléments de méthode, la mise en place de 3 temps :

- 1^{ère} phase : de mars à avril pour les grands enjeux, et donc d'échanges de propositions,
- 2^{ème} phase : d'avril à mi-juin sur les options qui pourront être prises avec une notion d'équilibre indispensable pour l'ensemble des spécialités,
- 3^{ème} phase, elle doit se terminer avant la fin août, dead line de la convention, et il est espéré une signature avant la fin juillet.

Il est donc donné un rappel du calendrier et des dates de négociations : 24 février - 16 mars - 23 mars - 31 mars - 07 avril - 20 ou 28 avril (réunion supplémentaire si nécessaire).

Est souligné par tous les syndicats un préalable qui est la prise en charge de l'ASV aux 2/3 en sachant qu'il y a la nécessité d'augmenter les cotisations pour sauver le régime avec une augmentation de 3,8 %.

Dans un second temps, la place des Jeunes dans la négociation, la CSMF, mais d'autres aussi, refuse que les syndicats de jeunes soient présents à part entière.

MG France : équité entre tous les médecins au travers bien entendu de la MPC.

En résumé, cette journée est une séance d'ouverture de négociations, y installe de grands principes mais qui ne montre pas de grandes pistes innovantes pour donner, à mon avis, un vrai dynamisme à la profession. Il est important de faire attention à la prise en charge des cotisations sociales car il y a un vrai risque de recul du pacte entre les médecins et la société.

Nous commencerons à rentrer dans les difficultés lors de la prochaine négociation qui sera fixée le 16 mars dès 9H30, où nous aborderons la protection sociale et la structuration de l'offre de soins avec une séance sur la démographie médicale où les Jeunes seront présents.

Dr. Patrick GASSER
Président



[TELECHARGER L'AFFICHE](#)



[TELECHARGER L'AFFICHE](#)